



Bibliothèque numérique de l'enssib

5es Rencontres FORMIST, 9 juin 2005 : « Parcours de formation documentaire des étudiants : à qui de jouer ? »

Mise en place d'un programme de formation documentaire en théologie et science des religions

BOURQUIN, Yvan
Bibliothécaire, Lausanne

BOURQUIN, Yvan. Mise en place d'un programme de formation documentaire en théologie et science des religions. In *5es Rencontres FORMIST : Parcours de formation documentaire des étudiants : à qui de jouer ? l'enssib à Villeurbanne, 9 juin 2005* [en ligne]. Format PDF.

Disponible sur : <<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/notice-1175>>

Ce document est « **tous droits réservés** ». Il est protégé par le droit d'auteur et le code de la propriété intellectuelle. Il est strictement interdit de le reproduire, dans sa forme ou son contenu, totalement ou partiellement, sans un accord écrit de son auteur.

L'ensemble des documents mis en ligne par l'enssib sont accessibles à partir du site :

<http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/>

Mise en place d'un programme de formation documentaire en théologie et science des religions

Yvan Bourquin
Bibliothécaire, Lausanne

1) Statut de la faculté de théologie protestante de l'université de Lausanne (UNIL)

En Suisse, le rapport entre les Églises et l'État varie suivant les cantons. À Genève, par exemple, la faculté de théologie protestante est dite « autonome ». À Lausanne, au contraire, la faculté de théologie fait partie de l'université au même titre que les autres facultés.

La bibliothèque de cette faculté s'est fondue en 1987 dans le grand ensemble constitué par les sciences humaines. Elle est gérée depuis lors par la bibliothèque cantonale et universitaire (BCU) de Lausanne. Un vaste libre-accès¹ regroupe environ 350 000 ouvrages, dont 30 000 en théologie.

Notre bibliothèque peut faire envie, tout comme la Suisse, à laquelle on associe l'idée de richesse². Nous sommes reconnaissants des moyens mis à notre disposition, mais également sensibles aux effets pervers de cette abondance de moyens dans la recherche documentaire.

Mon rôle de bibliothécaire responsable du fonds de théologie est de maintenir le lien avec la faculté, pour que le développement des collections corresponde aux besoins de l'enseignement.

Deux filières principales sont proposées aux étudiants désireux de se former en matière religieuse : la théologie proprement dite et la science des religions, qui connaît un essor très marqué ces dernières années. Pour des raisons d'économie et d'efficacité, les trois facultés romandes de théologie protestante se sont unies en une fédération. Genève, Lausanne et Neuchâtel se sont vu attribuer des centres de gravité. Pour Lausanne, il s'agit des sciences bibliques et de la science des religions. Cela signifie que, pour ces deux disciplines, la documentation à disposition doit se situer au niveau du master, voire au niveau de la recherche. Ci-après, un projet (encore à valider) des intentions de développement des collections.

¹ Vue du libre-accès à l'adresse <<http://www.unil.ch/bcu/page18018.html>>, ou encore, pour l'aspect technique, <http://www.unil.ch/central/page2461_fr.html>.

² Quand il est question de richesse, le théologien ne saurait oublier l'avertissement d'Apocalypse III, 17 : « Tu dis : je suis riche, je me suis enrichi [...]. Tu ne sais pas que tu es misérable, pitoyable, pauvre, aveugle et nu... »

- Pas d'acquisition
- 1 Dons, échanges, collection minimale
- 2 Collection de base (sélection stricte)
- 3a 1^{er} cycle (niveau *bachelor*)
- 3b 2^e cycle (niveau *master*)
- 4 Collection de recherche (centre de gravité)
- 5 Exhaustivité (excellence)

F : Français E : English D: Deutsch I: Italien A : Langues anciennes

	Dorigny				
	F	E	D	I	A
THÉOLOGIE CHRÉTIENNE					
SCIENCES BIBLIQUES					
Sources canoniques ou apocryphes	5	4	4	3b	5
Commentaires scientifiques	5	4	4	2	-
Études thématiques	4	4	3b	2	-
Milieu de vie (Proche-Orient ancien, langues)	4	4	3b	2	4
Sources rabbiniques	4	3b	3b	2	4
HISTOIRE DU CHRISTIANISME					
Époques patristique et médiévale (sources)	4	4	4	3b	4
Époques patristique et médiévale (études)	3a	3a	3a	3a	-
Époques moderne et contemporaine (sources)	3b	3a	3a	2	-
Époques moderne et contemporaine (études)	3a	2	2	2	-
AUTRES DOMAINES DE LA THÉOLOGIE					
Théologie systématique	3a	3a	2	1	-
Éthique chrétienne	3a	3a	2	1	-
Théologie pratique	3a	2	2	1	-
SCIENCE DES RELIGIONS					
Point de vue méthodologique	5	4	4	2	-
Point de vue historico-comparatif	4	4	3b	3a	-
Point de vue sociologique	5	4	3b	3a	-
Point de vue psychologique	4	4	3b	3a	-
Judaïsme (sources, encyclopédies)	4	3b	3b	2	4
Judaïsme (études)	3b	3b	3a	1	-
Islam (sources, encyclopédies)	3b	3a	3a	2	-
Islam (études)	3b	3a	3a	1	-
Religions orientales	En orientalisme				
Religions émergentes	5	4	3b	3a	-
Phénomènes particuliers (magie, démonologie...)	3a	2	2	1	-

2) Les atouts pour la formation documentaire

À mon arrivée en 1988, la collaboration entre la faculté et la BCU était déjà un modèle du genre : d'une part, des entretiens réguliers se déroulaient entre la direction de la BCU et deux représentants de la faculté ; d'autre part, une commission de bibliothèque facilitait les échanges entre le corps enseignant et le bibliothécaire.

Le second atout pour la formation documentaire était représenté par la personne chargée du cours de méthodologie, le professeur Éric Junod, qui enseigne à Lausanne l'histoire du christianisme. Il s'agit d'un homme extrêmement ouvert et tout à fait convaincu de l'importance d'une bonne formation sur le plan méthodologique.

De mon côté, ayant travaillé durant une dizaine d'années dans l'enseignement, je partageais naturellement cette conviction, et j'appréciais beaucoup la possibilité offerte au bibliothécaire de collaborer à ce type d'enseignement pour les nouveaux étudiants de la faculté.

3) La période clé : de 1990 à 1996

Trois facteurs importants ont contribué à renforcer le rôle du bibliothécaire dans le cours de méthodologie.

- Premièrement, le professeur Junod a été appelé, dès 1991, à des tâches administratives importantes : quatre ans comme vice-recteur et quatre ans comme recteur de l'UNIL. À la suite de son départ, mon apport méthodologique en tant que bibliothécaire a donc été apprécié par l'équipe qui lui a succédé.
- Deuxièmement, j'ai entrepris dès 1991 un travail pour l'obtention d'un DEA en sciences bibliques, puis une thèse³ de doctorat. La collaboration entre la faculté et la BCU a bénéficié du climat de confiance accru qui en a découlé. J'ai également collaboré, avec le professeur de Nouveau Testament, à la rédaction d'un manuel⁴ d'analyse narrative des récits bibliques.
- Troisièmement, dès le milieu des années quatre-vingt-dix, nous avons assisté à un développement fascinant des technologies de l'information. Les recherches bibliographiques informatisées en ont beaucoup profité. Dès 1996, la BCU ouvrait un nouveau service pour promouvoir ce secteur. Les bibliothécaires diplômés travaillaient dès lors au guichet de l'accueil-information, et ceux des

³ Thèse soutenue l'an dernier sous le titre : *Obscure clarté de la narration de Marc*.

⁴ Marguerat, D., et Bourquin, Y. *Pour lire les récits bibliques*. Paris : Cerf, 1998, 3^e édition 2004.

bibliothécaires universitaires qui en avaient exprimé le désir, au « service de référence ».

4) Situation actuelle

Ce service de référence compte actuellement neuf collaborateurs et collaboratrices. Une douzaine de postes sont à la disposition des utilisateurs, donnant accès à plus de deux cents bases de données. Depuis l'année 2004, une salle de formation dotée de quinze postes permet aux bibliothécaires de travailler plus efficacement avec des groupes restreints. On distingue trois types de formations :

- formation A : catalogues de la BCU ;
- formation B (intégrée dans un cours ou un séminaire) : ressources imprimées et informatisées de la BCU dans une discipline précise ;
- formation C : interrogation d'une base de données spécifique.

En théologie, la formation B est totalement intégrée dans le cours de méthodologie. Celui-ci se déroule en sept séances d'une heure et demie, suivies de travaux pratiques où les étudiants doivent préparer une bibliographie en histoire du christianisme. L'assistante se charge de corriger ces travaux et d'en discuter avec les élèves. Nous avons chaque année entre huit et quinze nouveaux étudiants, ce qui constitue également un atout appréciable sur le plan pédagogique (mes collègues de lettres ou de sciences sociales sont nettement moins bien lotis, avec un auditoire pouvant varier entre quatre-vingts et deux cents personnes). Le bibliothécaire assume les formations suivantes :

- présentation de la section de religion-théologie et de sa CDU ;
- présentation du catalogue de la bibliothèque ;
- introduction aux ressources informatiques de la BCU ;
- techniques générales de recherche (opérateurs booléens, index, thésaurus) ;
- utilisation des bases de données Francis, ATLA, Bible Works, Periodical Content Index, BiBIL⁵ et International Medieval Bibliography ;
- présentation du site Internet de la BCU ;
- utilisation des moteurs de recherche sur Internet, avec évaluation critique des résultats.

À la demande de la BCU, en 2002-2003, le responsable de la cellule pédagogique de l'UNIL est venu assister à de nombreuses formations. Il a pu évaluer celles-ci et conseiller utilement les formateurs.

⁵ Bibliographie biblique informatisée de Lausanne. Voir l'écran de recherche de cette base de données à l'adresse <<https://wwdbunil.unil.ch/bibil//bi/fr/bibilhome.html?BiMenu=13&BiMain=4>>.

5) Nouvelles orientations

En fonction du processus de Bologne, en 2004-2005, deux crédits étaient accordés aux étudiants qui suivaient ce cours de méthodologie. Il a donc fallu développer l'enseignement et insister notamment sur l'évaluation critique des résultats, surtout lorsque ceux-ci proviennent d'un moteur de recherche sur Internet.

En 2005-2006, il conviendra d'ajouter une séance consacrée au code de déontologie sur le rapport à la pensée d'autrui (citations, emprunts, plagiat). Il faudra également réintroduire une séance, voire deux, sur les encyclopédies théologiques. En effet, dans les travaux des étudiants, il manque souvent les ouvrages de base, que l'on repère difficilement sur les supports informatisés, mais qui apparaissent immédiatement dans les articles de dictionnaires.

Enfin, selon le plan d'études, il s'agira de compléter par une ou deux séances sur la conception d'un travail, la rédaction, la lecture rapide, la prise de notes, etc.

6) Regard nuancé sur le parcours suivi

La nécessité d'insister sur l'évaluation critique des résultats témoigne d'un fait consternant : la tendance fréquente à se contenter de quelques documents trouvés rapidement par l'intermédiaire de Google ou, du moins, s'ils proviennent de bases de données bibliographiques, retenus en fonction de critères inadéquats comme la disponibilité immédiate.

La nécessité de réintroduire des séances sur les grandes encyclopédies montre bien la tentation de se référer directement aux outils informatiques. Certains utilisateurs n'éprouvent pas le besoin de commencer leurs recherches par les ouvrages figurant sur les rayons de la bibliothèque (encore moins par les dictionnaires). Les articles leur conviennent mieux, surtout s'ils sont en français et disponibles en ligne. Quant aux étudiants sérieux, le grand nombre de documents trouvés les place devant la difficulté d'un choix pertinent. Tels sont les effets pervers de l'abondance des moyens !

L'obligation qui en découle sur le plan des formations paraît claire : insister encore et toujours sur la méthode, jaloner comme il convient les étapes de la recherche, insuffler aussi le respect de la déontologie.

Cette considération me permet d'aborder un problème d'éthique (dans un sens étendu) : savoir situer sa recherche dans le cadre d'une communauté de chercheurs ; plus encore, savoir situer sa recherche personnelle dans le cadre d'une communauté humaine en recherche constante...

D'où la question qui rejaillit : quel rapport existe-t-il entre la discipline proprement dite (qu'il s'agisse de théologie chrétienne ou de science des religions) et la documentation concernée ?

7) Rapport entre discipline et documentation

Les deux centres de gravité définis pour Lausanne (sur le plan du master et du doctorat) sont les sciences bibliques et la science des religions. Ces disciplines se distinguent par un mot qui leur est commun : « science ». Quelle est la portée de ce choix terminologique ? Pourquoi cette prétention, qui pourrait prêter à sourire du côté des sciences « pures et dures » ?

En fait, ces disciplines se situent délibérément dans l'éventail des sciences humaines. Quant à la science des religions, la situation est limpide, puisque sa démarche fait appel aux méthodes utilisées en histoire, en psychologie et en sociologie. L'accent y est mis essentiellement sur :

- la méthodologie (la complexité de la discipline imposant de réserver une place significative aux questions de méthode) et les recherches interdisciplinaires dans une optique historicocomparative ;
- les phénomènes psychiques liés à la dimension religieuse ou spirituelle (méditation, mystique, conversion...), incluant le domaine paranormal (transe, pouvoirs magiques, etc.) ;
- l'étude des grandes religions dans la modernité (intéressant de près la sociologie des religions) ;
- l'ensemble des religions émergentes (objets d'étude attentive de l'Observatoire des religions en Suisse).

Du côté des sciences bibliques, la priorité est d'abord accordée aux sources elles-mêmes (textes canoniques ou apocryphes dans les différentes langues anciennes, établis suivant les normes de la critique textuelle), puis aux commentaires scientifiques. Ceux-ci se distinguent par les critères suivants :

- examen du milieu historique de production d'un texte (auteur, datation, milieu d'origine, premiers destinataires) ;
- enquête sur les sources possibles (traditions littéraires ou religieuses) ;
- présentation littéraire de l'écrit, tenant compte des lectures pragmatiques (analyse narrative et analyse rhétorique) ;

- déploiement d'une visée théologique de l'œuvre.

Il apparaît que les préoccupations sous-jacentes ne sont pas du tout marquées par une orientation confessionnelle ou un souci apologétique. Dans ce sens, le rapport entre discipline et documentation est strictement comparable à celui qui caractérise l'ensemble des sciences humaines.

8) Qu'en est-il de l'éthique ?

Même si Lausanne n'est pas un centre de gravité dans ce domaine, deux instituts y ont été créés : le département interfacultaire d'éthique et le centre lémanique d'éthique.

Dans ce secteur, le rapport à la documentation diffère sensiblement, et ce, pour au moins deux raisons :

- les « sources » ne constituent pas ce qu'il est convenu d'appeler des « textes canoniques », mais des documents tirés de l'histoire de la discipline, retraçant l'évolution des problématiques ;
- l'éthique n'a pas de prétention scientifique, même si, de toute évidence, elle entre en dialogue avec les sciences humaines.

À Lausanne, ce dialogue est largement pratiqué dans l'enseignement de l'éthique. Le professeur ouvre des pistes, associant à sa recherche et à son enseignement des philosophes, des juristes et des médecins. Cela se répercute de manière frappante dans les propositions d'achat qu'il fait à la BCU : nos rayons s'enrichissent d'un nombre sans cesse croissant d'études pluridisciplinaires. Par conséquent, toute la recherche documentaire s'ouvre vers de nouveaux horizons. Cela se remarque lorsque l'on considère quelques titres de mémoires de DEA récemment transmis à la BCU :

- « Quelques questions éthiques posées par la médecine de celles et ceux qui n'ont pas la parole » ;
- « Qui et que suis-je ? Fonder l'action ! L'autonomie et les fondements de la (bio)éthique » ;
- « La communication dans la délibération éthique » ;
- « Les consommateurs face aux organismes génétiquement modifiés dans l'alimentation » ;
- « Quelle personne pour quel respect en bioéthique ? ».

Un éventail aussi largement ouvert a deux implications sur le plan de la documentation :

- une politique d'acquisition qui, loin de se cantonner dans la théologie morale, englobe des études à la frontière de la philosophie et de la théologie, des études

qui abordent des problèmes éthiques sous différents angles et qui ouvrent la voie au dialogue interdisciplinaire

- des propositions de liens sur Internet⁶ qui tiennent compte de cette diversité de points de vue

À ce propos, nous pourrions nous demander comment faire pour concilier l'ouverture souhaitable pour un type de recherche comme celui-là et la nécessité d'un tri sévère quand la recherche s'effectue sur Internet (par exemple). C'est ici qu'il faut saluer l'effort des Danois dans l'élaboration de leur portail théologique⁷. Fruit d'une collaboration entre la Bibliothèque royale de Copenhague, la bibliothèque d'Aarhus et la faculté de théologie de l'université de Copenhague, ce portail permet deux types de recherches ouvertes, mais néanmoins balisées.

Puisqu'il est question d'ouverture, signalons également un autre domaine où cette préoccupation s'est traduite de manière sensible. En 2001, la BCU était chargée de préparer un dossier très étoffé sur un futur centre d'information et de documentation sur les religions en Suisse (projet malheureusement abandonné depuis lors, le crédit attendu n'ayant pas été accordé par les autorités fédérales). Dans ce projet, en plus des rubriques assez classiques, du genre « Grandes religions dans la modernité » ou « Religions émergentes », une place avait été prévue pour la présence du religieux dans la littérature, la musique et les arts visuels : le plan de développement prévoyait un millier de volumes dans ce secteur.

Conclusion

L'ensemble de la documentation, en théologie aussi bien qu'en science des religions, se caractérise par ces mouvements d'ouverture et d'intégration dans les sciences humaines. Cela se traduit de manière frappante dans la conclusion d'un article d'Yvan Bubloz : « Notre idéal demeure scientifique, à savoir expliquer les phénomènes religieux – après observation et analyse – par des théories qui prétendent à la validité universelle. Il est important de souligner une fois encore que la science des religions n'est nullement une entreprise elle-même religieuse. L'œcuménisme, le dialogue interreligieux ou le toilettage postmoderne d'un christianisme sécularisé n'entrent nullement dans ses préoccupations. Mais le caractère non-religieux de la science des religions ne la renvoie pas forcément dans le camp du réductionnisme. [...] Si nous acceptons le projet d'une explication monocausale ou monofonctionnelle, nous aboutirons probablement à une vision simpliste et partielle de la réalité. C'est pourquoi nous devons nous faire à l'idée d'une pluralité de

⁶ Voir à l'adresse <http://www2.unil.ch/BCU/recherches/disciplines/theologie/1_ethiqu.htm>.

⁷ Voir à l'adresse <<http://www.teologiportalen.dk/search.php?sprog=en>>.

théories dans nos études. [...] La reconnaissance de la pluralité des dimensions de la religion nous amène à définir la science des religions comme une science fondée sur la transdisciplinarité. »⁸

De même, en sciences bibliques, on souligne le fait que le travail de l'exégète peut être accompli par un non-croyant. Tous ceux qui visitent l'institut romand des sciences bibliques sont frappés par le caractère scientifique⁹ des tâches qui s'y accomplissent, notamment dans l'édition critique de la littérature apocryphe chrétienne, qui requiert les mêmes compétences que pour tout autre travail d'édition des textes de l'Antiquité.

Une fois posée cette exigence, je souhaiterais que cet ancrage dans les sciences humaines soit intégral ; autrement dit, que cette préoccupation de reconnaissance du sérieux de la recherche laisse toujours la place à la dimension proprement humaine qui doit conduire celle-ci. Car peut-on prétendre œuvrer en sciences humaines si le mot « sciences » éclipse le mot « humaines » ? Ce serait oublier le lien, qu'il convient de souligner avec force, entre savoir et savoir-être, entre acquis intellectuel et enrichissement personnel, entre culture et profondeur.

⁸ *Lettre d'information du DIHSR* [département interfacultaire d'histoire et des sciences des religions]. Juin 2002.

⁹ Le caractère scientifique de la démarche ne doit jamais faire oublier le rôle de l'intuition. On pourrait comparer la position de l'exégète avec celle d'un commissaire chargé d'une enquête. Celui-ci doit évidemment tabler sur les éléments fournis par la police scientifique, mais cela ne suffit pas : il doit absolument faire preuve d'intuition, d'imagination, pour que les données objectives apparaissent sous un certain éclairage. Le responsable de la formation documentaire doit tenir compte de cette double exigence de la recherche (rigueur et persévérance plus imagination).

La relation entre discipline et documentation et ses répercussions dans les formations à l'information en sciences de la vie

David Vivarès
Conservateur des bibliothèques au SCD Strasbourg 1

La collaboration entre enseignants et bibliothécaires aborde une nouvelle étape avec la mise en place de la réforme dite « licence-master-doctorat (LMD) ». Ce travail collectif est fortement lié, dans le même temps, à l'évolution des outils documentaires. La présentation de la coopération entre les enseignants de l'UFR Sciences de la vie de l'université Louis-Pasteur (ULP – Strasbourg-I) et le service commun de documentation tâchera de montrer comment ces deux paramètres peuvent se compléter pour proposer une forme de collaboration inédite.

Après avoir brièvement parlé de cette collaboration dans les années qui précédèrent la mise en place du LMD, nous verrons en quoi cette évolution de l'enseignement universitaire est aussi une opportunité à saisir pour valoriser la formation documentaire. La présente contribution insistera sur le fait qu'une telle collaboration renforcée repose, en parallèle, sur la création de nouveaux outils.

Avant la mise en place du LMD, la coopération avec les enseignants, dans la formation à la documentation, n'était pas mise en œuvre dans un cadre global, mais était liée à des collaborations

locales, entre enseignants volontaires et bibliothécaires. Une des difficultés de l'extension, voire d'une standardisation, de la formation résidait aussi dans l'hétérogénéité des besoins documentaires, qui sont propres à chaque discipline.

Ainsi, en sciences de la vie comme dans l'ensemble des sciences dites « dures », la connaissance de la documentation électronique est une priorité dès l'entrée dans le cursus universitaire. La connaissance de la bibliothèque, de la mise en espace des documents physiques et de l'utilisation du document sur support papier est également indispensable, mais ne saurait suffire dans ce domaine à l'évolution très rapide qu'est la biologie. L'importance de l'image, de l'imagerie, dans cette discipline explique aussi celle d'une bonne connaissance des outils disponibles en ligne. Pour répondre à cette spécificité, la formation est assurée en partenariat par les enseignants de la discipline et par le personnel de la bibliothèque.

La pratique de la formation à la documentation en sciences de la vie à l'ULP avant le LMD

S'inscrivant dans la réforme du DEUG (dite « Bayrou »), la mise en place de la formation à la recherche documentaire a été engagée en 2001 dans le cadre du contrat quadriennal entre l'université et l'État. Le module a été intégré dans la création de celui de méthodologie du travail universitaire (MTU). Dans cette première version, la formation était confiée à des tuteurs, les enseignants prenant en charge la bibliographie des ouvrages disciplinaires et l'évaluation du module. Le personnel du SCD réalisait la formation des formateurs, les tuteurs assurant celle des étudiants.

Les années suivantes, la formation est faite par des enseignants de sciences de la vie (deux maîtres de conférences, un ATER, un PRAG). Un maître de conférences est responsable du module.

Contenu de cette formation

Dans cette phase, il s'est agi d'une appropriation des outils méthodologiques par les tuteurs, puis par les enseignants, pour ensuite y rattacher des contenus disciplinaires : des exemples de recherches propres aux sciences de la vie dans le catalogue, des exemples dans les questionnaires à choix multiples (QCM), des éléments de bibliographies. La formation de formateurs abordait la maîtrise des outils : le catalogue, les bases de données, les périodiques électroniques.

Les supports de cours, conçus par les tuteurs et enseignants à partir de la formation de formateurs dispensée par le personnel du SCD, reprennent les éléments généraux de la

méthodologie. Il y a donc élaboration du contenu en deux temps : le support de cours analyse les outils disponibles, et l'adaptation à des contenus propres à la discipline est prise en charge par les enseignants. La visite de la bibliothèque est assurée par le SCD (une heure et demie), ainsi que le cours général en amphithéâtre (deux heures) qui inaugure la formation. Dans le tableau de contenu des travaux dirigés apparaît l'ensemble des éléments du cours¹.

Par exemple, en ce qui concerne les outils (types de documents), le contenu méthodologique a été apporté par la formation de formateurs, alors que les exemples précis sont définis par les enseignants. Ainsi, l'enseignant peut décider de renvoyer, dans le cadre du TD 5 portant sur le décryptage du document, à des revues (comme *Current Opinion on Cell Biology* ou *Médecine/sciences*) qu'il juge pertinentes par rapport à l'enseignement disciplinaire qu'il assure en parallèle.

La formation s'articule selon deux éléments principaux : la connaissance des ressources du SCD et l'exploitation de ces ressources. Ceux-ci se trouvent mêlés dans l'ensemble des travaux dirigés. Il s'agit de permettre à l'étudiant d'identifier des ressources propres à la discipline (démonstration de recherche sur des bases importantes comme Pubmed, Biosis ou Current Contents) et de les évaluer (par exemple, évaluer les différentes temporalités de l'information et la fiabilité des sources traitant d'une catastrophe comme celle de Tchernobyl).

Mise en place du LMD

Avec l'apparition du LMD, la formation à la recherche documentaire est clairement identifiée comme un élément transversal du cursus de l'étudiant. Elle s'intègre dans le module de travail universitaire qui comprend le C2i², module de formation à la maîtrise de l'outil informatique, ainsi que le module d'accompagnement portant sur la familiarisation avec l'université, sur l'orientation et sur le projet professionnel.

Ce changement dans l'organisation des enseignements est concomitant de l'ouverture du portail documentaire (MetaLib, de la société Ex-Libris) nommé « bibliothèque virtuelle de l'ULP »³, qui modifie profondément, en l'enrichissant, la pratique de la recherche documentaire. La bibliothèque virtuelle propose une interface unique d'interrogation pour l'ensemble des ressources numériques, une métarecherche sur certaines ressources (bases de données, plateformes d'éditeurs de périodiques électroniques, catalogues...), ainsi que la possibilité de créer ses propres répertoires de ressources et de les gérer.

¹ Méthodologie Licence semestre 1 de sciences de la Vie.

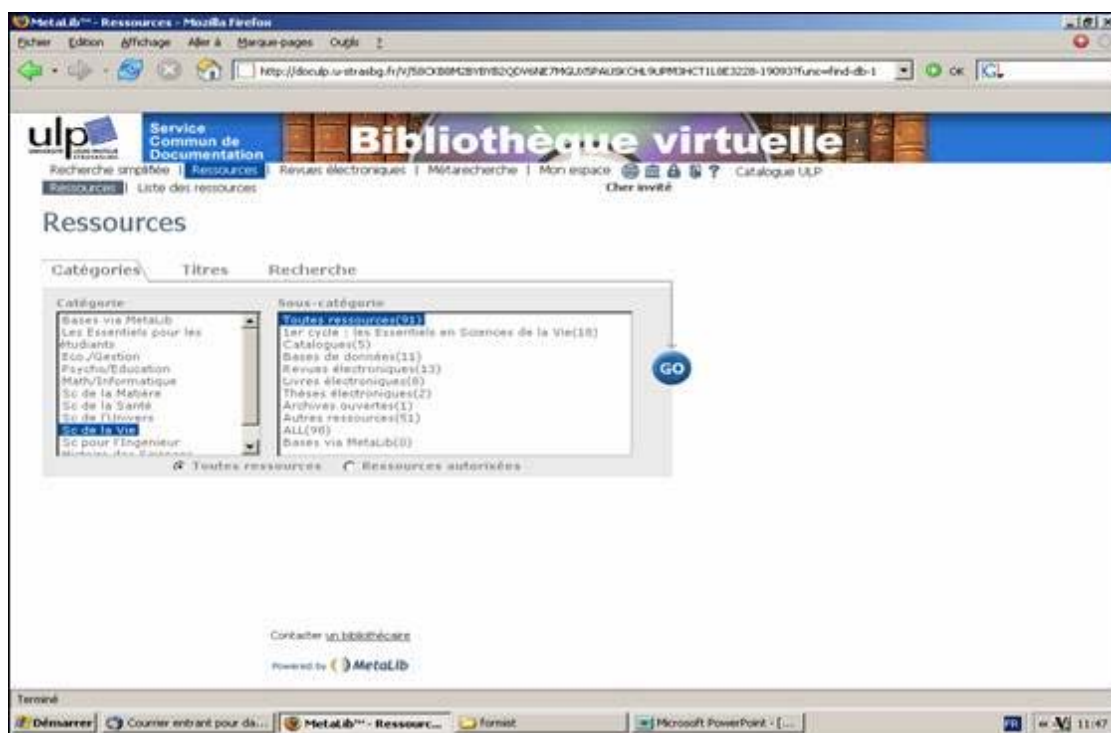
² Certificat Informatique et Internet : <<http://c2i.education.fr>>.

³ Cf. <<http://doculp.u-strasbg.fr>>.

L'apparition de cet outil, qui a pour but d'offrir un accès enrichi aux ressources documentaires spécifiques des domaines scientifiques (bases de données, périodiques et thèses électroniques, archives ouvertes), amène à remanier le contenu de la formation et à renforcer les supports d'autoformation pour les étudiants, afin de leur permettre de mieux appréhender ce nouvel accès à la documentation.

Il est donc nécessaire de remodeler la formation de formateurs en y intégrant la bibliothèque virtuelle et l'autoformation. Il faut que les enseignants s'approprient les différentes fonctionnalités de la bibliothèque virtuelle comme l'identification des ressources disponibles dans la discipline et des ressources spécifiques pour le premier cycle. Le travail mené avant le LMD, à savoir la formation de formateurs (SCD) puis la définition des éléments disciplinaires (enseignants de sciences de la vie), est à renouveler⁴.

Présentation des ressources du portail documentaire



⁴ La formation de formateurs sera de quatorze heures, celle des étudiants en présentiel sera de vingt-quatre heures, et le travail personnel de soixante heures (qui inclut l'autoformation, les travaux dirigés, les exercices et les travaux en commun, l'évaluation pouvant être un exposé oral ou la réalisation d'un poster, éléments d'évaluation reposant sur une recherche entreprise sur un sujet disciplinaire général donné par l'enseignant responsable du groupe).

Liste des ressources

MetLib™ - Ressources - Mozilla Firefox

http://doup.u-strabg.fr/V/1/14BU563FADCC124V9XN12EX5SP6LUDIH21QK33YAA1DY7BK1-15646?func=find-db-1-cz

Recherche simplifiée | **RESSOURCES** | Revues électroniques | Méta-recherche | Mon espace | Aide | Catalogue ULP

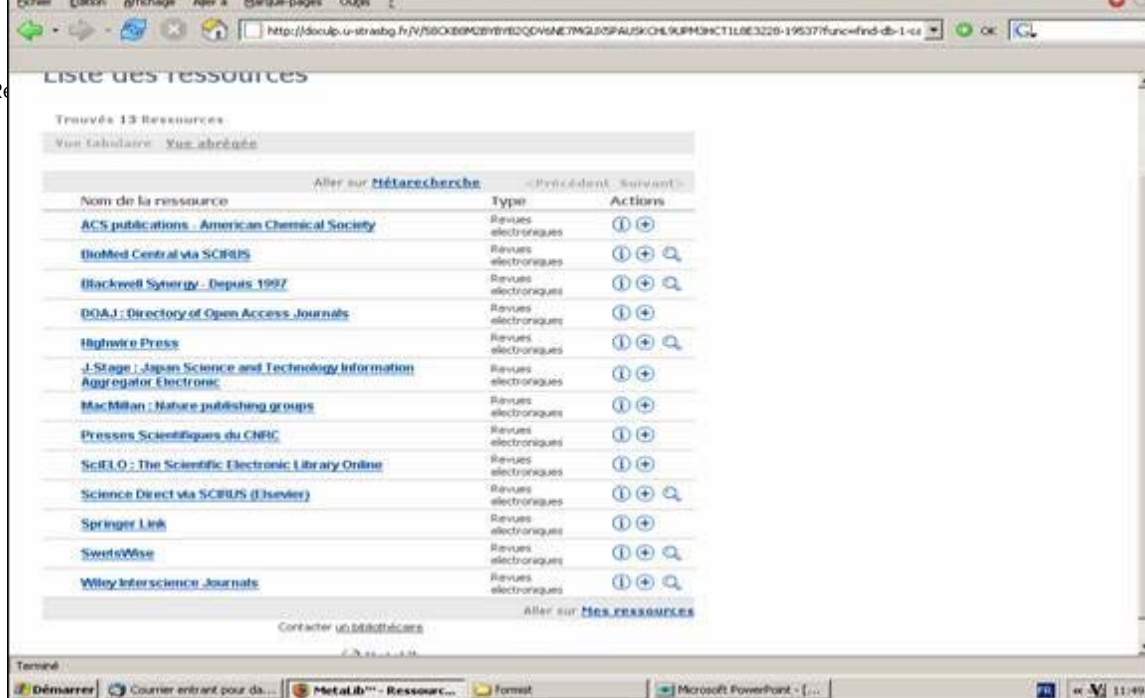
Liste des ressources

Trouvés 108 Ressources

Vue tabulaire | Vue abrégée

Nom de la ressource	Type	Actions
123bio.net	Site thématique	1
ACS (American Chemical Society) publications - Journals search	Revue électronique	1
All the virology on the www	Site thématique	1
Anatomy of the Human Body	Outil de référence	1
Annual Reviews	Revue électronique	1
Answers.com	Outil de référence	1
Article@IRSI	Catalogue	1
Bibliothèque électronique de l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD)	Bibliothèque numérique	1
biblio@ve	Repertoire de sites	1
Biodidac : Une banque de ressources pour l'enseignement de la biologie	Cours en ligne	1
BioUniversity and Biological Collections Web Server	Repertoire de sites	1
Bioguide : recherche d'information en biologie	Cours en ligne	1
Biological Abstracts (SP) - De 1990 à 2000	Base de données	1
Biological Abstracts (SP) - De 1990 à 2000	Base de données	1
Biological Abstracts / IRIS - De 1995 à 1999	Base de données	1
Biologie et multimedia (Université Pierre et Marie Curie)	Cours en ligne	1

Exemple de lien vers les bibliographies recommandées en 1^{ère} année de Médecine



Dans le même temps – et c’est pourquoi nous disons que les deux nouveautés sont inséparables –, la bibliothèque virtuelle doit s’adapter à l’évolution du LMD et, au besoin, fournir des outils permettant à l’étudiant d’acquérir davantage d’autonomie.

Plusieurs éléments ont été mis en place. La première page de la bibliothèque virtuelle s’ouvre sur la « recherche simplifiée ». Il s’agit d’un ensemble de ressources interrogeables par l’intermédiaire de la méta-recherche et sélectionnées par le SCD dans les disciplines enseignées à l’ULP. Le tout constitue un dossier qui autorise une première recherche dans un bouquet de ressources significatives. Les dossiers s’adressent en priorité aux étudiants de licence. Ainsi, en sciences de la vie, le dossier interroge simultanément le catalogue du SCD, les thèses électroniques de l’ULP, des bases de données comme PubMed, Pascal et Science Citation Index, et l’agrégateur de périodiques électroniques SwetsWise.

Dossier de recherche simplifiée



Par ailleurs, au sein du classement des ressources disponibles, la rubrique « Les essentiels », à l'intention des étudiants de licence, permet de se repérer et d'utiliser en priorité ce « noyau dur » de ressources. Cette liste est un outil pédagogique (lien vers des ressources pédagogiques comme les cours en ligne de l'ULP), mais aussi le moyen de renforcer la collaboration avec les enseignants. À titre d'exemple, en médecine, les enseignants de la première année ont communiqué au SCD une bibliographie qui, une fois convertie en fichier HTML, permet à l'étudiant d'accéder à la notice du document pour connaître sa disponibilité.

Exemple de liste des « essentiels pour les étudiants de 1^{er} cycle » en sciences de la vie

Bibliothèque	Fonds	Cote	Situation	Date retour
IUT Schiltigheim	Salle	530 KAN	Prêté	24/05/2005
IUT Schiltigheim	Salle	530 KAN	Disponible	
Médecine	S Lect prêt	QT 34 KAN	Disponible	

En parallèle, l'autoformation est renforcée, avec la mise en place d'une version « locale » du didacticiel canadien InfoSphère (réalisée en coopération avec l'Urfist de Strasbourg), dans laquelle l'ensemble des liens renvoient aux ressources documentaires (catalogue, périodiques et bases de données) disponibles à l'ULP.

Un tutoriel général décrivant les modalités d'utilisation de la bibliothèque virtuelle est en cours de réalisation au sein du SCD, pour une mise en service à la rentrée universitaire de 2005.

Pour conclure, cette collaboration repose sur un échange double entre les enseignants de sciences de la vie et les personnels du SCD. D'une part, lors de l'élaboration de la formation, la formation à l'exploitation des outils documentaires mis en œuvre par le SCD permet de bâtir celle concernant la maîtrise de la documentation propre à la discipline. Le personnel du SCD intensifie son dialogue avec les enseignants, en prenant mieux en compte, avec eux, l'ensemble des compétences⁵ à acquérir par l'étudiant. D'autre part, l'évolution des besoins pédagogiques liée à la mise en œuvre du LMD amène le développement de davantage de ressources secondaires (des ressources d'autoformation, notamment), pour permettre à l'étudiant de devenir plus autonome dans la maîtrise de la recherche documentaire. La mise en place de ces outils, en particulier de ceux conçus pour faciliter l'usage de la bibliothèque virtuelle, passe par la coopération des enseignants avec les bibliothécaires.

⁵ Cf. Erudist, projet développé par le SICD Grenoble-II-III avec le concours de la sous-direction des Bibliothèques et de la Documentation du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche. Référentiel de compétences documentaires pour le métier d'étudiant : <<http://www.erudist.fr>>.